

Projet de parc flottant public au quai MacPherson

Participez au sondage

Magog, le 23 janvier 2026 – La Ville de Magog invite la population à répondre à un court sondage concernant le projet de parc flottant public proposé à l'extrémité du quai MacPherson. Le sondage est disponible en ligne au ville.magog.qc.ca/parc-flottant. Les personnes intéressées à donner leur opinion sur les aménagements et les usages du projet ont jusqu'au dimanche 1^{er} février, à minuit, pour faire entendre leur voix.

Il s'agit de la deuxième phase de participation citoyenne organisée par la Ville de Magog à propos de ce projet. Une soirée de consultation citoyenne a eu lieu le jeudi 22 janvier à laquelle ont participé une trentaine de personnes. Cette rencontre visait à présenter le projet, à solliciter les réactions en lien avec les propositions et à permettre à la population de contribuer au choix d'aménagement et aux activités d'animation qui pourraient y être offertes.

La Ville de Magog prévoit réaliser ce projet à l'été 2026. Il s'agirait d'un prolongement saisonnier du quai MacPherson. Le parc flottant public est pensé comme un lieu de détente, de contemplation et d'échanges. Il sera accessible gratuitement de mai à octobre. Il s'inscrit dans une volonté de la Ville de bonifier l'accès public au lac Memphrémagog, tout en mettant en valeur les paysages et l'environnement naturel du secteur.

Ce projet est une collaboration entre la Ville de Magog et le groupe PAL+. L'entreprise magogoise sera responsable de la construction et de l'entretien de la structure flottante. Cette dernière est constituée de batardeaux en aluminium pour la mise en cale sèche du bateau touristique le Grand Cru. La Ville sera, quant à elle, responsable de l'opération et de l'entretien de la surface et du mobilier urbain de ce nouvel espace public sur l'eau.

Au terme de cet exercice de consultation, les élus préciseront les prochaines étapes pour le projet de même que le scénario d'aménagement retenu lors d'une séance publique du conseil municipal.

Le sondage en ligne, l'enregistrement de la consultation de même que des documents d'information sont disponibles sur le site Internet de la Ville au ville.magog.qc.ca/parc-flottant.



Source et information

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

